



Comité Français de Muaythai & DA

**REGLEMENT
D'ARBITRAGE
ET DE
JUGEMENT**

Combat Espoir et Elite
Additif au règlement combat Séries 1 et 2

Le présent règlement a été établi en fonction du règlement
international amateur

Edition 2008

SOMMAIRE

Avant propos.....	p.5
CHAPITRE 1 : L'arbitre	p.6
1.1- Avant le combat.....	p.6
1.2- Interruptions du combat.....	p.6
1.3- Sanctions.....	p.7
1.4- Perte volontaire du protège dents.....	p.8
1.5- Le compte.....	p.8
CHAPITRE 2 : Le juge	p.9
2.1- Devoirs.....	p.9
2.2- Système de pointage.....	p.9
2.3- Application de la méthode de pointage.....	p.10
2.4- Les différents types de décision.....	p.10
CHAPITRE 3 : Le nak muay	p.12
3.1- Avant le combat.....	p.12
3.2- Tenue du nak muay.....	p.12
3.3- Techniques autorisées et prohibées.....	p.13
3.4- Le salut.....	p.14
3.5- Temps de repos.....	p.14
CHAPITRE 4 : Les hommes de coin	p.15
CHAPITRE 5 : La reprise	p.16
CHAPITRE 6 : Pesée Catégories Points	p.17
CHAPITRE 7 : Wai Khru – Ram Muay	p.18
CHAPITRE 8 : Le dopage	p.19
Bulletin de pointage Elite	p.20
Bulletin de pointage Espoir	p.21

AVANT PROPOS

Le présent règlement est tiré du règlement WMC.

Depuis le début des années 80, le Muaythai s'étant développé dans le monde, la fédération internationale a dû codifier les règles de cette discipline pour les combats de cinq x trois minutes.

Le présent règlement est un additif au règlement combat Classe C. Il convient donc de s'y référer pour certains articles.

Afin d'éviter toute controverse ou polémique, toutes les personnes licenciées faisant partie d'une réunion de Muaythai, se garderont de faire apparaître, quelle qu'en soit la forme ou la démonstration, toute appartenance politique ou religieuse.

CHAPITRE 1

L'ARBITRE

1.1- AVANT LE COMBAT

Contrôle des équipements

Pour éviter d'oublier un élément, il convient de commencer par le haut :

- protège dents (le faire mettre en bouche)
- coudières de la couleur du coin
- bandages (si cela n'a pas été fait avant)
- gants (poids, lacets ou velcro protégés par un tissu adhésif)
- protège poitrine pour les femmes
- coquille pour les hommes et les femmes

Il essuiera les corps gras éventuellement utilisés sur le visage ou le corps avec la serviette du coin concerné.

L'arbitre vérifiera que les cheveux longs sont attachés, que les ongles de pieds sont courts et bien taillés, qu'il n'y a pas de pansement sur le visage ou le corps. Les chevillières sans renforcement autre que de la mousse sont autorisées.

NOTA : *Le port de strapping ou de deuxième chevillière par cheville est strictement interdit.*

1.2- INTERRUPTIONS DU COMBAT

L'arbitre interrompra le combat pour les raisons suivantes :

- Faire une observation.
- Donner une remontrance à l'un ou aux deux nak muay.
- Lorsque le corps à corps est mort (plus de travail de bras et / ou plus de coup).
- Lorsqu'un ou les nak muay sont sur le point de chuter ou de passer à travers les cordes.
- Donner un avertissement.
- Lorsqu'un nak muay est en état d'être compté.
- Remise en place de coudières.
- Lorsqu'il est nécessaire de faire taire les hommes de coin ou de les faire assoir.
- Au terme d'une reprise ou du combat.
- Action ou attitude agressive envers un officiel.
- Arrêt du combat pour infériorité manifeste ou obligatoire selon la règle du compte limite.

Dans tous les cas, le commandement « YOOT » doit être suivi par le commandement « CHOK » pour la reprise du combat.

Quelle que soit la raison de l'interruption du combat, l'arbitre devra toujours se placer, immédiatement après le « Yoot », entre les nak muay, surtout si l'un des deux est à terre.

IMPORTANT : En cas d'infériorité technique ou physique flagrante de l'un des nak muay, l'arbitre peut, à tout moment, le déclarer « OUT CLASS / Tête ou Corps ».

Il peut, en outre, prendre la même décision mais pour les deux nak muay si le combat est brouillon et sans aucun style Muaythai.

1.3- SANCTIONS

LA REMONTRANCE

Elle est la conséquence d'une faute mineure sans conséquence majeure sur l'adversaire.

Elle doit simplement être notifiée verbalement et gestuellement par l'arbitre dans un souci de prévention et de comptabilisation.

L'AVERTISSEMENT

Il est la conséquence d'une faute majeure, volontaire ou non, mais qui n'entraîne pas le hors combat de la victime.

Il permet un juste rééquilibrage des chances de victoire en retirant 1 point au fautif.

Il peut aussi être la conséquence de 3 remontrances identiques ou 4 remontrances différentes.

LA DISQUALIFICATION

C'est la sanction suprême qui est la conséquence d'une faute majeure, volontaire ou non, sur l'adversaire. En effet, si la victime n'est pas en mesure de reprendre le combat, le fautif est disqualifié pour irrégularité.

Elle peut être la conséquence de 3 avertissements.

Enfin, elle peut être aussi la conséquence d'une faute majeure sans effet physique sur l'adversaire, ne pas être précédée de 3 avertissements, mais à la suite d'un manquement grave à l'esprit sportif du Muaythai.

L'arbitre peut, bien entendu, disqualifier les deux nak muay si ceux-ci commettent des fautes justifiant cette décision. Il n'y aura donc pas de vainqueur pour ce combat.

Il sera indiqué sur leurs passeports :

« Disqualification des 2 nak muay »

La disqualification est une décision grave que l'arbitre ne doit prendre que sur des motifs règlementaires, dans le calme et la rigueur.

Suivant le motif de la disqualification, l'arbitre peut être amené à rédiger un rapport qui sera joint au P.V de réunion.

Quoi qu'il en soit, l'arbitre doit toujours se poser cette question :

***L'action est elle oui ou non régulière,
et ce, quelle que soit l'intention de l'auteur.***

NOTA : en cas de double disqualification en championnat, aucun titre, médaille ou autre trophée peut être donné.

1.4- PERTE VOLONTAIRE DU PROTEGE DENTS

L'arbitre peut donner un avertissement à un nak muay qui se débarrasserait de son protégé dents dans le but délibéré de temporiser le combat ou de se sauver d'une situation dangereuse.

En revanche, il n'y aura pas de réprimande pour le nak muay perdant son protégé dents sur un coup.

La règle est la suivante

- 1^{ère} perte volontaire : REMONTRANCE
- 2^{ème} perte volontaire : AVERTISSEMENT

Il est à noter que, si la perte du protégé dents est due à un coup justifiant un compte, il convient de compter d'abord. Ce n'est qu'à l'issue du compte, après le « chok » de reprise du combat, suivi du « yoot », que l'arbitre fera nettoyer le protégé dents.

1.5- LE COMPTE

L'arbitre doit obligatoirement compter un nak muay à terre après un ou plusieurs coups au visage, ou encore debout durement touché et ne défendant plus ses chances. Il est du devoir de l'arbitre d'interrompre des séries de coups dangereux.

Le compte constitue un temps de récupération d'un minimum de 8 secondes. Il est absolument proscrit de chercher à sauver du KO le nak muay qui le serait réellement, lui permettant ainsi de retourner au combat alors qu'il n'est plus en possession de ses moyens.

Il est très important de bien observer les réactions du nak muay compté: le comportement, les yeux, etc...

Si l'arbitre estime que le nak muay compté est apte à reprendre le combat avant la fin du compte, il continuera obligatoirement jusqu'à 8.

Au compte de 8, le nak muay doit lever sa garde face à l'arbitre. Pour s'assurer de sa bonne récupération, l'arbitre pourra lui demander de faire quelques pas pour vérifier son équilibre.

Quelle que soit la situation, en comptant jusqu'à 10, l'arbitre met fin au combat.

L'arbitre raccompagnera toujours dans son coin un nak muay perdant avant la limite.

IMPORTANT

L'arbitre doit savoir à tout moment du compte, voire même avant de compter, mettre fin au combat s'il le juge nécessaire selon les cas suivants:

- suite à un ou plusieurs coups à la tête, un nak muay présente les symptômes du « KO dur »
- suite à un ou plusieurs coups au corps, l'arbitre estime nécessaire l'intervention rapide du médecin
- suite à une blessure grave, l'arbitre estime dangereuse la poursuite du combat.

Dans le cas du « KO dur », la réaction de l'arbitre doit être rapide, sans laisser de place à l'hésitation, il en va de la santé du nak muay.

CHAPITRE 2

LE JUGE

2.1- DEVOIRS

Le premier devoir d'un officiel est la neutralité absolue.

2.1.1- Concentration

Seule doit compter la prestation des nak muay. Pour ce faire, il convient que le juge soit seul à sa table (un juge/arbitre en formation peut l'accompagner).

2.1.2- Impartialité

Le juge devra faire abstraction de sa propre conception du Muaythaï, surtout s'il a été nak muay lui-même. Il ne se laissera pas influencer par les titres des nak muay, par la réputation des hommes de coins et encore moins par l'affinité qu'il pourrait avoir avec ceux-ci.

2.1.3- Compétence

Le juge doit avoir en tête son pointage au moment du coup de gong de fin de reprise. Par conséquent, l'inscription du résultat sur son bulletin de pointage doit être immédiate. Il doit également parfaitement connaître les différents points du règlement.

2.2- SYSTÈME DE POINTAGE

Le juge doit avoir à l'esprit que c'est l'ensemble du combat qu'il doit juger, et non une action finale supérieure limitée, de l'un des nak muay.

Seuls comptent dans le pointage des juges :

- les coups donnés dans le style Muaythaï avec force et puissance
- l'activité offensive dans le style Muaythaï
- les techniques défensives s'il y a une remise immédiate
- la stratégie
- la tactique
- la construction du combat

Les coups réguliers, quels qu'ils soient, mais bloqués avec les bras, les gants ou les tibias ne comptent pas.

En revanche, si un coup paré a manifestement été efficace, il comptera dans le pointage des juges.

Il est évident que les coups non bloqués, donnés sans force ni puissance ne peuvent être comptabilisés.

De même, les projections ne comptent pas. Cependant, des projections répétées prouveront une faiblesse de l'un des nak muay et pourront donc être comptabilisées.

2.3- APPLICATION DE LA METHODE DE POINTAGE

- Le nak muay gagnant la reprise reçoit 10 points.
- Le nak muay perdant la reprise reçoit 9 points.
- Un nak muay se verra retirer 1 point à chaque fois qu'il recevra un avertissement.
- Un nak muay se verra retirer 1 point à chaque KD.

Donc :

un nak muay perdant la reprise et en ayant été compté une fois recevra donc 8 points.

- En cas d'égalité chacun reçoit 10 points.

Donc :

si, par exemple, dans une reprise le nak muay dominant reçoit un avertissement, le résultat sera 9 / 9. Hors, dans la mesure où il n'y a pas de différence de point entre le dominant et le dominé, le juge notera 10 / 10. C'est une égalité pour cette reprise.

Le juge doit bien sûr pouvoir expliquer sa notation.

Il ne peut y avoir d'égalité sur un combat en compétition officielle.

NOTA : Aucune fraction de point ne peut être donnée.

2.4- LES DIFFERENTS TYPES DE DECISION

- W.P : Winning by points : gagne aux points

Si le combat arrive à son terme, le nak muay qui remporte l'unanimité ou la majorité du pointage des juges est déclaré vainqueur aux points.

- KO : Knock Out : hors combat au compte de 10

- H: Head / B : Body : tête / Corps

Nak muay déclaré hors combat au compte de 10 suite à un coup à la tête ou au corps.

- DISQ : Disqualification

- Retire : Abandon

Abandon du nak muay ou de son instructeur par jet d'éponge.

- R.S.C. : Referee stop contest : Arrêt de l'arbitre

Quatre causes possibles :

- H : Head / B : Body : Tête / Corps

Arrêt pour coup à la tête ou au corps.

- Out class : Insuffisance technique ou physique.

- Injury : Blessure

Blessure ou tout autre problème physique qui empêche la poursuite du combat. Bien entendu, pour légitimer sa décision, l'arbitre se soumettra à l'avis du médecin.

- Count limit : Compte limite

Nombre limite de compte (voir règl. Séries 1&2)

- W.O. : Walk over : Forfait
 - Absence d'un ou des deux nak muay à l'appel de leur nom ou numéro
 - 2 minutes après le 1^{er} appel, 1 avertissement
 - 2 minutes après le 2^{ème} appel, forfait du nak muay

- SIM : Simulacre

- No contest : Non compétition

- Reprise 1 à 5
 - Le juge indiquera la reprise à laquelle correspond la décision.

CHAPITRE 3

LE NAK MUAY

3.1- AVANT LE COMBAT

Le port du Mongkon est obligatoire lors de l'arrivée du nak muay sur le ring.

Lorsque les nak muay sont prêts, ils rendent les hommages selon la tradition du Muaythai (voir Chapitre 12) accompagné de la musique traditionnelle thaïlandaise. Le Ram Muay ne doit pas excéder 1 minute.

3.2- TENUE DU NAK MUAY

- Protège dents.
- Coudières de la couleur de son coin.
- Gants à lacets ou à velcro de la couleur de son coin.
- Short traditionnel de Muaythai (les shorts d'autres disciplines seront refusés).
- Débardeur et protège poitrine pour les femmes.
- Coquille portée à l'intérieur du short pour les hommes et les femmes.

Le port du Mongkon est obligatoire, de la montée sur le ring jusqu'à la fin du Ram muay.

IMPORTANT :

**Seul le Mongkon traditionnel de
Muaythai est accepté.
Le port de toute autre coiffe est
strictement interdit et peut entraîner
la disqualification.**



Un Prajiet (bandeau de bras) peut être placé autour du biceps.

Une chevillière par cheville sans renforcement peut être portée.

Les ongles de pieds seront courts et bien taillés.

Les cheveux longs seront attachés.

Le port de bijoux quels qu'ils soient et quel que soit l'endroit où ils se trouvent est strictement interdit.

Le nak muay qui présente des plaies non cicatrisées, pansements ou bandages (autres que ceux des mains) ne sera pas autorisé à combattre.

L'usage de corps gras sur le visage ou le corps est interdit

Les nak muay ne possédant pas l'équipement réglementaire s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification.

3.2.1- Les gants

Le rembourrage ne sera ni déplacé ni rompu de quelque manière que se soit.

Les gants sont mis à disposition par le comité d'organisation.

Les lacets sont noués à l'extérieur du dos du poignet du gant.

Les lacets ou velcro sont recouverts d'une bande de tissu adhésif non plastifié, faisant le tour du poignet.

3.2.2- Les bandages

Il s'agit de bandes de type chirurgical ou Velpeau ou spécifiques à la boxe, non élastiques, mesurant 6m de long et de 5cm de large.

Le bandage peut être dur, sans croisement entre les doigts.

Aucun autre type de bandage ne sera admis, comme l'emploi de ruban en tout genre en caoutchouc.

L'utilisation de matière autre que les bandes et tissu adhésif (pour durcir le bandage) est strictement interdite.

3.3- TECHNIQUES AUTORISEES ET PROHIBEES

3.3.1- Projection

Il s'agit d'une action technique réglementaire du Muaythaï qui a pour but la mise à terre de l'adversaire.

Seul le fait de déséquilibrer l'adversaire avec les bras et / ou une jambe d'appui est autorisé. Les projections de judo ou de lutte sont prohibées.

De même, le balayage avec le pied ou l'intérieur de la jambe est interdit. Seul le fait de frapper la jambe de l'adversaire est autorisé pour le faire chuter.

IMPORTANT : Si un nak muay tarde à se relever, après une projection, il est du devoir de l'arbitre de le compter, car ce nak muay n'est visiblement plus en état de défendre ses chances.

RAPPEL : Un nak muay qui touche le sol avec tout ou une partie de son corps à l'exception de ses pieds, ne peut être frappé.

3.3.2- Le corps à corps

Il s'agit de l'ensemble des techniques de combat rapproché nécessitant l'utilisation de la saisie entre autre.

A la différence des Séries 1 et 2, le travail de bras est autorisé afin de préparer des techniques de genoux. L'arbitre n'interviendra que si le corps à corps est mort (plus de travail de bras et / ou plus de coups de genoux) ou si les deux nak muay sont en déséquilibre.

3.3.3- Saisie

Il s'agit de l'action d'attraper avec les mains ou les bras.

La saisie au niveau de la tête, du cou, des bras ou des jambes est autorisée. La saisie au niveau des hanches est aussi autorisée mais sans traction au niveau des lombaires. Cette saisie a pour but de bloquer les mouvements de bassin de l'adversaire.

Dans le cas de la saisie de jambe, le nak muay effectuant cette action ne peut faire que un pas avant d'être contraint de relâcher son adversaire.

La traction de la tête ou du cou dans le but de donner un coup de genoux au visage est interdite.

La montée du genou à la tête est autorisée.

NOTA : les saisies de judo ou de lutte sont prohibées. De même, saisir dans le but d'effectuer une clef est interdit.

3.3.4- Refus de combat

Se laisser volontairement tomber au sol lors du corps à corps, se retourner pour éviter un coup ou ne plus donner de coups, est considéré comme un refus de combat, ce qui est sanctionnable.

Attention, car le fait de ne plus se défendre peut être dû à une franche domination de l'adversaire, ce qui peut entraîner un « Out class ».

3.4- LE SALUT

Mains jointes au niveau de la poitrine selon la tradition thaïlandaise, les nak muay doivent se saluer avant la première reprise et après l'annonce de la décision finale. Cela afin de démontrer sa loyauté et son respect envers son adversaire. Le salut n'a pas lieu d'être à d'autres moments du combat.

3.5- TEMPS DE REPOS

Les nak muay devront respecter un temps de repos obligatoire de 19 jours entre deux combats sans protection.

Exemple: si le combat a lieu un samedi, le prochain peut avoir lieu à partir du 20^{ème} jours, c'est à dire un vendredi.

Le non respect de cette règle entrainera des sanctions, et ce, même si les nak muay ont combattu dans un pays étranger.

CHAPITRE 4

LES HOMMES DE COIN

Chaque nak muay doit être accompagné, dès la pesée, par son instructeur. Celui-ci doit détenir le BMF, être licencié et avoir au moins 18 ans révolus. Pendant le combat il convient de respecter les règles suivantes :

- L'instructeur ne peut être accompagné que deux assistants.
- Seul un d'entre eux peut pénétrer à l'intérieur des cordes pendant la minute de repos.
- Les hommes de coin doivent être en tenue de sport, tête nue, sans lunettes de soleil ou autre fantaisie vestimentaire.
- En compétition, ils feront en sorte que leur nak muay soit prêt un, voire deux combats avant le sien selon les directives du superviseur.
- A l'appel de chaque reprise ils doivent libérer le ring de tout objet, y compris la serviette.
- Pendant les reprises l'instructeur ne peut quitter son coin, sauf sur demande d'un officiel. Lui et ses assistants doivent être assis, silencieux et n'ont pas le droit de toucher le ring.

Dans le cas contraire, l'arbitre est en droit de pénaliser le nak muay. En cas de récidive, ils pourront être éloignés du ring pour le reste du combat voire le reste de la réunion.

- Pendant la minute de repos ils veilleront à ce que leur nak muay soit tête et corps face à l'adversaire. Ils peuvent lui donner des soins. Il est interdit au nak muay de cracher sur le ring ou le sol, une cuvette est prévue à cet effet.
- Ils ne peuvent, ni verbalement, ni par geste, demander au public d'encourager leur nak muay.
- Face à une décision qui ne leur conviendrait pas, les hommes de coin, à tort ou à raison, n'ont pas le droit de manifester leur mécontentement sur le ring, ni haranguer le public dans le but manifeste de troubler l'ordre et la sérénité. Tout contrevenant serait passible de sanction disciplinaire de niveau fédéral.
- Il ne peut y avoir de conduite anti sportive entre le nak muay et ses hommes de coin. L'arbitre serait obligé de donner une sanction.
- Seul l'instructeur peut abandonner pour son nak muay par le biais du « jet d'éponge ».
- Seul l'instructeur est en droit de venir s'entretenir avec le superviseur en cas de désaccord avec une décision, et ce, uniquement en fin de réunion.
- Seul l'instructeur est en droit de venir consulter les bulletins de pointage, et ce, uniquement en fin de réunion.
- Pour porter réclamation, l'instructeur doit rédiger une lettre, le soir même de la rencontre, et la remettre au superviseur accompagnée d'une vidéo du combat et d'un chèque de caution de 100 euros. Le tout sera envoyé à la commission d'arbitrage dans les quinze jours suivant la rencontre. Le superviseur remettra à l'instructeur un dont acte. Si la réclamation est justifiée, la caution sera restituée.

CHAPITRE 5

LA REPRISE

DEFINITION DE LA REPRISE

Chaque combat se déroule comme suit :

Espoir : 4 reprises de 3 minutes avec 1 minute 30 de repos entre chaque reprise

Elite : 5 reprises de 3 minutes avec 1 minute 30 de repos entre chaque reprise

En tournoi:

Espoir: 3 reprises de 3minutes

Elite : 3 reprises de 3minutes

Les temps des repos entre les reprises ne change pas.

CHAPITRE 6

PESEE CATEGORIES POINTS

6.1- LA PESÉE

La balance doit avoir une tolérance de +200grs.

Dans le cas de dépassement de poids de moins de 1,200kg, le nak muay peut se présenter **deux** autres fois sans dépasser le temps officiel de la pesée.

La prise de poids est strictement interdite.

6.2- CATÉGORIES DE POIDS

Hommes :	Poids des gants :	Femmes :	Poids des gants :
De 48 à 51kg	8oz	De 45 à 50kg	8oz
De 51 à 54kg	8oz	De 50 à 55kg	8oz
De 54 à 57kg	8oz	De 55 à 60kg	8oz
De 57 à 60kg	8oz	De 60 à 65kg	8oz
De 60 à 63,5kg	8oz	De 65 à 70kg	10oz
De 63,5 à 67kg	8oz	De 70 à 75kg	10oz
De 67 à 71kg	10oz	De 75 à 80kg	10oz
De 71 à 75kg	10oz	De 80 à 85kg	12oz
De 75 à 81kg	10oz	Plus de 85kg	12oz
De 81 à 86kg	12oz		
De 86 à 91kg	12oz		
Plus de 91kg	12oz		

NOTA : 8 onces : 227grs
 10 onces : 284grs
 12onces : 340grs

6.3- CATÉGORIES D'ÂGE

C'est l'année de naissance qui détermine la catégorie d'âge des nak muay pour la saison sportive en cours. Pour cette saison, se référer au règlement compétition.

Il n'y a pas de limite d'âge.

6.4- ATTRIBUTION DES POINTS

Espoir Combat gagné = 4 points
 Combat perdu = 1 points
 Egalite = 2 points

Passage en Elite = 16 points

Elite 1 point pour 1 victoire multiplié par 2 en championnat de France
 Plus les points seront importants, plus le nak muay accèdera à un niveau élevé dans le championnat (notion de tête de série).

CHAPITRE 7

WAI KHRU - RAM MUAY

Avant le combat, chaque nak muay doit rendre les hommages spécifiques au Muaythaï. Le Wai Khru Ram Muay est un rituel gracieux et esthétique empreint d'aucune connotation religieuse. Le nak muay peut donc l'exécuter librement, sans craindre d'aller à l'encontre des codes propres de ses croyances et convictions.

12.1- RITE D'APPROCHE DU RING :

Avant de monter les marches, le nak muay s'agenouille, joint ses mains au niveau de la poitrine et s'incline trois fois jusqu'au sol. Puis il monte sur le bord du ring. Une fois passé par dessus les cordes, il se placera au centre du ring pour en saluer les quatre côtés ainsi que l'arbitre. Puis il rejoint son coin.

12.2- LA DANSE D'HOMMAGE WAI KHRU – RAM MUAY

Lorsque la musique démarre, le nak muay fait le tour du ring par la gauche afin d'en saluer les quatre coins, la main droite filant sur la corde supérieure. Ensuite il s'agenouille au centre du ring pour rendre les hommages au maître.

Ceux-ci se déroulent en trois phases :

1- La séquence de l'hommage

A genoux, les mains jointes au niveau du front, le nak muay s'incline jusqu'au sol trois fois de suite. Puis, il fait une hyperextension des bras en inclinant le buste et fini par une salutation tête relevée.

2- La séquence de gènesflexion

Elle s'exécute un genou à terre, l'autre jambe tendue devant lui.

Le nak muay pivote sur 360 degrés afin de saluer les quatre côtés du ring.

3- La séquence debout

Partant du centre du ring vers l'un des quatre côtés, le nak muay ira vers les trois autres en passant toujours par le centre du ring. Pour ce faire, le jeu de jambes est celui de la forme cérémonielle du Pas Chassé typique du Muaythaï.

C'est surtout dans les deux dernières séquences, spécifiques à chaque école de Muaythaï, que le nak muay affichera son style et sa détermination.

Le salut du ring avant de passer les cordes ainsi que le tour des quatre coins sont les deux rites à effectuer obligatoirement.

NOTA : Wai : geste de respect consistant à élever les mains paumes jointes

Khru : entraîneur ou instructeur

Khru Muay : Maître de Muaythaï

CHAPITRE 8

LE DOPAGE

Est considérée comme dopage l'administration, quel qu'en soit le mode opératoire, hors indication médicale, de substances et autres produits interdits inscrits dans la liste fournie par le Comité International Olympique. Cette liste est régulièrement mise à jour.

L'usage de ces produits est donc interdit par les règlements de la Fédération Française des Sports de Contact et disciplines assimilées.

Un nak muay, un officiel, un instructeur ou un organisateur qui agirait à l'encontre de ces règles se verrait convoqué par la commission de discipline fédérale.

Si le fautif était reconnu coupable, il risquerait jusqu'à la radiation définitive de la dite fédération.

COMITE FRANÇAIS DE MUAYTHAI

BULLETIN DE POINTAGE CLASSE ELITE 5x3min

Cbt N°	LIEU :	COMPETITION :
--------	--------	---------------

DATE :	ARBITRE :
CATEGORIE :	Kgs JUGE :

ROUGE				BLEU		
NOM/N°				NOM/N°		
CLUB				CLUB		
Points	W ,KD, Remontrances .	Points Nets	REPRISES	Points Nets	W ,KD, Remontrances .	Points
10			1			10
10			2			10
10			3			10
10			4			10
10			5			10
			TOTAL			

CRITERES DE VICTOIRE :

1. Coups portés avec force dans le style Muaythai.
2. Nak muay le plus activement offensif dans le style Muaythai.
3. Nak muay le plus défensif (avec remise) dans le style Muaythai.

ROUGE

EGALITE

BLEU

W.P	K.O	DISQ	RET	R.S.C						W.O	SIM	N.C	ROUND			
G.P	H	B	DISQ	AB.	INJ.	H	B	COUNT LIMIT	OUT CLASS	Walk over	Simulacre	N.C	1	2	3	4

Signature du juge

REGULIER	NON VU	IRREGULIER
----------	--------	------------

COMITE FRANÇAIS DE MUAYTHAI

BULLETIN DE POINTAGE CLASSE ESPOIR 4x3min

Cbt N°	LIEU :	COMPETITION :
--------	--------	---------------

DATE :	ARBITRE :
CATEGORIE :	Kgs JUGE :

ROUGE				BLEU			
NOM/N°				NOM/N°			
CLUB				CLUB			
Points	W ,KD, Remontrances .	Points Nets	REPRISES	Points Nets	W ,KD, Remontrances .	Points	
10			1			10	
10			2			10	
10			3			10	
10			4			10	
			TOTAL				

CRITERES DE VICTOIRE :

1. Coups portés avec force dans le style Muaythai.
2. Nak muay le plus activement offensif dans le style Muaythai.
3. Nak muay le plus défensif (avec remise) dans le style Muaythai.

ROUGE

EGALITE

BLEU

W.P		K.O		DISQ	RET	R.S.C				W.O	SIM	N.C	ROUND			
G.P	H	B	DISQ	AB.	INJ.	H	B	COUNT LIMIT	OUT CLASS	Walk over	Simulacre	N.C	1	2	3	4

Signature du juge

REGULIER	NON VU	IRREGULIER
----------	--------	------------